

## Avis de consultation du public sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial Terre d'Emeraude Communauté

Conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la communauté de communes Terre d'Emeraude Communauté s'est engagée dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui couvre la période 2024-2029.

Ce projet territorial a pour objectif de définir sur le territoire une stratégie et un programme d'actions pour décliner localement les principes **d'adaptation et de lutte contre le dérèglement climatique**.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du Code de l'environnement, une procédure de **consultation publique** est organisée pour recueillir les avis du public sur ce projet.

**La période de consultation publique aura lieu du 25/10/2024 au 25/11/2024 inclus.**

Le dossier complet sera consultable :

- ✓ **Au format numérique** via le lien <https://planclimat-terredemeraude.fr/>
- ✓ **Au format papier, au siège de la communauté de communes :**

Adresse : 4, Chemin du Quart – 39270 ORGELET

Horaires :

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h-13h

Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h30

Dès l'ouverture de la consultation, **les observations ou les propositions du public peuvent être communiquées :**

- ✓ **Par courriel** à [marika.nizan@terredemeraude.fr](mailto:marika.nizan@terredemeraude.fr)
- ✓ **Sur un registre papier mis à disposition au siège de la communauté de communes**, suivant les modalités énoncées ci-dessus.

Les observations formulées en dehors de la période officielle de consultation publique ne pourront pas être prises en considération.

A l'issue de cette consultation, une synthèse des avis du public sera rédigée. Ce document sera diffusé sur le site internet de la communauté de communes. Après analyse, certaines observations pourront le cas échéant donner lieu à une modification du document avant son approbation par le conseil communautaire.

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez :

- ✓ Consulter la page internet dédiée :  
<https://www.terredemeraude.fr/environnement/plan-climat-air-energie-territorial/>
- ✓ Contacter la Responsable du Service Environnement et Développement Durable de Terre d'Emeraude Communauté aux coordonnées suivantes :  
Marika NIZAN / [marika.nizan@terredemeraude.fr](mailto:marika.nizan@terredemeraude.fr) / 06 22 31 56 53